

# CONCOURS NATIONAL 2008

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES  
du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
avec le soutien de l'Agence nationale de la Recherche et d'OSEO

projet « création-développement »

Compte-rendu d'expertise  ERNST & YOUNG

Projet «GYMNOKIDI, la machine à faire parler les poissons électriques et à rendre communicants les aquariums»

Nicolas BREHM

*Création-développement*



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Philippe Grand - 04 78 63 18 18

## Compte-rendu d'expertise - Synthèse

### Création-Développement

N° de Dossier :	Y0801001
Region :	Guyane
Date de l'expertise :	01/04/2008
Expert E&Y :	Pierre-François Chenu
Nom du candidat :	BREHM
Nom du projet :	GYMNOKIDI
Intitulé du projet :	GYMNOKIDI, la machine à faire parler les poissons électriques et à rendre communicants les aquariums

**Description du projet :** En septembre 2006, nous avons déposé un brevet à l'INPI n°06/08544. Il protège un dispositif destiné au marché de l'aquariophilie, qui permet de faire parler des poissons faiblement électriques et rendre de ce fait communicants les aquariums. En effet, ce sont le ou les poissons électriques (disponibles chez la plupart des détaillants) qui autorisent le dispositif à lancer des messages audio spécifiques donnant des informations sur l'environnement ambiant des poissons et sur la physiologie du poisson. Un pré-prototype designé par E.GAROUSTE a permis de montrer la faisabilité technique du produit grâce à l'aide financière de l'ANVAR (43 k€). L'étude d'antériorité INPI (août 07) a montré l'innovation et l'applicabilité industrielle. A présent, nous réalisons la R&D pour industrialiser le produit (certifications, choix des composants...). Enfin, en ajoutant un module WIFI au produit, nous développerons une interface WEB 2.0 pour générer un site communautaire autour de cette innovation.

## Synthèse

### Principaux points forts du projet :

Le porteur de projet a déjà mené à terme des projets de création d'entreprise. Il apparaît ouvert, réfléchi et crédible. La technologie, qui consiste à enregistrer les signaux émis par des poissons électriques et à les transformer en message vocaux à l'usage des aquariophiles, a déjà été validée par un prototype fonctionnel et au design abouti. Elle sera complétée par un accès Wi-Fi à une plate-forme d'utilisateurs de type Web 2.0. Ce produit devrait bénéficier de la tendance actuelle qui favorise les applications ludiques, en intégrant à la fois un aspect technique et un aspect "nature". Enfin, la technologie est brevetée, M. Brehm étant le seul inventeur et cédant la propriété du brevet à sa future société.

### Synthèse des principaux facteurs de risque du projet :

La stratégie d'accès en marché est encore très peu formalisée, et le marché lui-même, quoique réel, est présenté de manière assez floue. Le porteur de projet n'a pas de compétences techniques très poussées, ni de compétences financières. Enfin, M. Brehm est encore le seul opérationnel sur ce projet.

### Préconisation sur les étapes critiques du projet :

La première étape doit être la réalisation d'une étude de marché approfondie, permettant au porteur

de projet de mieux comprendre le comportement des acheteurs et des distributeurs, d'analyser le potentiel du marché et de définir les moyens d'y accéder. Il s'agira ensuite de construire une stratégie adaptée. La deuxième étape consistera à finaliser les aspects techniques de l'appareil, en particulier la réalisation d'un cahier des charges fonctionnels pour les futurs fabricants, et à développer l'application Web 2.0. Enfin, il faudra également recruter une équipe opérationnelle pour la future société.

#### **Analyse des dépenses du programme d'innovation et études ou travaux complémentaires :**

Les salaires couvrent 21 mois du dirigeant à 5k€ brut/mois et 18 mois d'un technicien à 2,3k€ brut par mois. La ligne achat a été corrigée (de 3500 à 6500€) et correspond aux consommables et matériel de bureau. Le reste du matériel, ainsi que les moules, apparaissent dans la ligne dédiée à cet effet (249k€). Les travaux techniques regroupent la sous-traitance des certifications, de la réalisation du dossier de fabrication, du développement électronique et informatique. Enfin, la ligne "Investissement récupérables" incluait l'entretien et l'extension des brevets, et a donc été diminuée de 50k€, passés sur la ligne Propriété Industrielle.

Nous avons ajouté le coût attachant à une étude de marché, qui nous apparaît nécessaire pour appuyer le candidat dans la définition de son approche du marché.

<b>Montant du programme corrigé (€) :</b>	795 833 €
<b>Montant de l'aide recommandée pour Etape critique 1 (€) :</b>	278 542 €
<b>Montant de l'aide recommandée pour Etape critique 2 (€) :</b>	119 375 €
<b>Montant de l'aide recommandée pour Etape critique 3 (€) :</b>	0 €

**Note globale :**  
12,79

**Conclusion :**  
A retenir